

Assurer la continuité pédagogique

Les coordonnateurs ULIS ont un rôle particulier à jouer dans la mise en place et le suivi de la continuité pédagogique. Pour les élèves, c'est une véritable opportunité de suivre au plus près les activités proposées par les enseignants de leur classe puisque celles-ci seront allégées, plus éducatives et ludiques, sur des supports plus accessibles (numérique, vidéo etc.). Néanmoins, pour certains d'entre eux, l'adaptation spécifique et la mise en accessibilité restent nécessaires. **Les coordonnateurs se positionnent donc en personnes ressources**, pour les élèves qui bénéficient de l'ULIS comme pour les autres, et peuvent venir en appui de leurs collègues pour proposer et organiser les activités.

L'ensemble des conseils qui suivent leur sont principalement destinés, mais ils peuvent également être déclinés pour tous les enseignants de l'ASH et de l'ordinaire.



1. L'organisation dans le temps :

En amont de l'envoi de travail, il convient d'avoir fait le point avec les familles sur leur possible accessibilité ou non au numérique. Selon les réponses, plusieurs types de documents peuvent être transmis aux familles :

- des **documents papiers** par courrier ou par dépôt dans l'établissement. En accord avec les établissements, les familles peuvent récupérer et déposer, à des moments prévus à cet effet, les travaux des élèves ;
- des **documents numériques** par le biais des ENT de vos établissements ou tous sites, blogs, ... que vous auriez mis à disposition de vos élèves.

Plusieurs modalités d'accompagnements sont possibles :

- A partir du **travail mis en place par l'enseignant** de la classe vous pouvez proposer des adaptations : fiches d'aides, simplification des consignes, travail allégé, mise en ligne de trucs et astuces pour s'aider (matériel de comptage par exemple que l'on peut fabriquer chez soi, rappel de l'utilisation de la calculatrice, utilisation de sites ou d'outils qui permettent la lecture en ligne ...). L'occasion est belle pour les coordonnateurs d'anticiper les adaptations dans les classes ordinaires pour les élèves

du dispositif. Ils peuvent se proposer pour une relecture des plans de travail. Les enseignants peuvent ainsi voir les "possibles".

- Proposer **un travail en lien avec la classe** qui va soutenir ce qui sera demandé par l'enseignant : soit des exercices similaires mais plus simples, soit des activités décrochées qui étayent ce qui est demandé.
- Proposer des **activités en lien avec le projet de la classe**, ou plus largement en cours dans l'école, qui soient plus transversales, avec des recherches en ligne par exemple.

Compte tenu d'une organisation de la journée complètement différente, nous vous proposons de **planifier le travail à la semaine** :

- Chaque début de semaine, vous proposez un nouveau travail (sous forme de plan de travail) qui pourra durer pour 5 jours.
- Chaque fin de semaine vous récupérez le travail.
- Pour ceux qui optent pour des exercices en ligne sur des sites qui permettent de voir la progression des élèves, il conviendra de faire régulièrement le point avec vos eux. L'essentiel est de rendre explicite les progressions proposées.

Pour soutenir l'intérêt et la motivation des élèves, nous préconisons de **travailler par thème et petit projet**. Dans ce sens, nous proposons sur le **Tribu IEN ASH 26**, que nous mettons à disposition ce jour, des sites qui proposent des livres audios, des petites vidéos accessibles et simples qui peuvent servir de support.

Il est possible de mettre en place avec les élèves des petits rituels communs comme une activité que vous feriez tous ensemble tous les jours : regarder "un jour une question" par exemple, de petites vidéos sur l'art, faire des exercices physiques, mettre en place des mini-défis quotidiens...

Des appels téléphoniques ou numériques réguliers peuvent également être mis en place pour s'assurer du bon déroulement des activités. En échangeant avec les familles et les élèves, vous pourrez moduler vos activités et vos consignes. Pour certains groupes d'élèves, plutôt au collège, ou avec des plus grands, des contacts groupés sur des réseaux sociaux (Snapchat, Whatsapp, etc.) sont mis en place à des heures fixes pour faire le point avec les élèves.

2. Accompagner les familles

Nous savons que l'implication des familles risque d'être difficile dans l'accompagnement du travail des élèves sur le long terme. En ce sens, il est important de pouvoir aider les familles à mettre en place un rythme de travail quotidien et ritualisé. Vous pourrez trouver des éléments d'accompagnement aux familles dans le tribu IEN ASH 26 mis à votre disposition.

Les éléments à disposition sont proposés, à ce jour, pour les petites classes, il conviendra de les adapter pour les plus grands, mais cela pourra vous donner une idée de ce qui peut être proposé aux familles.

3. Tribu IEN ASH 26

Vous retrouverez toutes ces préconisations sur le **Tribu IEN ASH 26**. Ce Tribu est public. Vous pouvez donc le trouver en tapant son nom dans la barre de recherche de Tribu. Nous rappelons que Tribu est accessible à partir du PIA et de l'onglet "outils collaboratifs" à gauche de la page d'accueil.

Nous vous donnons également le lien :

<https://tinyurl.com/ASH26-COVID>

(https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/auth/pagemarker/5/cms/default-domain/workspaces/ien-ash-26?scope=_nocache)

Il est construit par onglets, vous y trouverez :

- En page d'accueil les documents officiels généraux dans documents officiels.
- Dans les onglets, les thèmes suivants :
 - **Parents** : pour accompagner les familles.
 - **Professeurs** : pour vous donner les attendus sur la continuité pédagogique.
 - **Ressources** : Accès à tous les sites officiels qui font des liens vers les ressources préconisées.
 - **Audio / Vidéo** : Accès aux sites qui proposent des livres/ histoires/ sujet d'actualité audios et vidéos.
 - **Classe en ligne** : proposition de tous les sites accessibles et simples qui proposent des exercices à construire par l'enseignant en y inscrivant son groupe d'élèves.

Contact

L'équipe de l'inspection ASH reste mobilisée et se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette mise en place. Les ressources proposées seront régulièrement actualisées, des temps de formation à distance seront mis en place. N'hésitez pas à nous proposer vos ressources et à les partager.

Pour cela une seule adresse :

ce.0260051p@ac-grenoble.fr